

برنامج شمال إفريقيا مشروع التربية والمحافظة على التنوع البيولوجي

Programme pour l'Afrique du Nord Projet Education et Conservation de la Biodiversité

North Africa Program Education and Biodiversity Conservation Project

50 M

L'ARGANIER



L'arganier (*Argania spinosa L. ou Argania sideroxylon, Skeels, Roem et Schult*) appartient à la famille essentiellement tropicale des Sapotaceae. C'est une espèce endémique marocaine. En effet, l'arganier est le seul représentant du genre Argania. L'espèce la plus voisine est *Sideroxylon marmulano Banks* qui pousse sur l'île Madère et au Cap Vert.

L'arganier date de l'ère tertiaire et peut vivre 250 ans. Il a une triple vocation : fruitière, pastorale et forestière.

L'arganeraie marocaine s'étend sur une superficie d'environ 700.000 hectares, de part et d'autre de l'Oued Souss, de Safi aux confins sahariens. Le tableau des chèvres broutant les jeunes pousses dressées à plusieurs mètres du sol a de tous les temps séduit les touristes et visiteurs sur la route côtière Safi-Agadir.

L'arganier est un arbre bien adapté et protecteur du sol et de la biodiversité :

L'arganier supporte les températures élevées (50°C à Taroudant). Cependant, l'arganier ne se développe pas aux basses températures (38° C), ce qui limite son extension en altitude. Il est peu exigeant en eau, le minimum de pluviométrie requis pour son développement est de 120 mm par an. Il résiste à la sécheresse en adoptant une stratégie d'économie d'eau bien adaptée : longues racines pivotantes, réserve d'eau dans le bois et perte des feuilles pour réduire l'évaporation. Son aire d'implantation dans le Sud-Ouest marocain chevauche entre le semi-aride et l'aride. Il s'accommode à tous les sols sauf aux sables mobiles, étant donné que le décapage éolien du sol nuit au bon développement de son système racinaire.

L'arganier protège et retient le sol par ses puissantes racines qui s'alimentent en profondeur et restituent l'eau à la surface, à la suite d'une évaporation intense suivie d'une condensation nocturne. Il contribue également à la formation du sol et à son enrichissement, directement, par ses apports (feuilles, racines) et indirectement, par la végétation qui pousse sous son abri. A ce titre, il joue un rôle déterminant dans le maintien des écosystèmes des régions du Sud-Ouest marocain.

L'arganeraie constitue un front naturel très efficace contre l'avancée de la désertification du Sud vers le Nord. Elle comprend une riche biodiversité végétale assez complexe.

L'arganier fructifie dès l'âge de 5 ans, avec un rendement moyen d'environ 15 kg par arbre.

La production totale de l'huile d'argan, d'environ 3400 tonnes, représente près de 1,5 % de la consommation du Maroc en huiles végétales alimentaires.

L'arganier se régénère soit par semis, soit par rejet ou même par boutures. La régénération artificielle (culture in vitro) n'est pas encore mise au point.

L'arganier est important socio-économiquement :

L'arganeraie procure aux usagers un revenu non négligeable par ses productions d'huile, de fourrage et de bois, en plus des cultures sous-forêts.

La richesse principale de l'arganier est son fruit qui est composé d'une pulpe charnue et d'une coque très dure renfermant l'amande oléagineuse. L'amande représente 3% environ du poids du fruit et comprend approximativement 60% d'huile. L'extraction de l'huile est très artisanale. Ce sont généralement les femmes qui accomplissent cette tâche. Les fruits sont d'abord dépulpés, les noix obtenues sont ensuite concassées manuellement pour en retirer les amandes. Après un grillage sur un feu doux, dans des ustensiles de fer ou de grès, les amandes sont broyées dans une meule en pierre. La pâte obtenue est mélangée avec de l'eau tiède puis pressée manuellement. L'huile est finalement recueillie par décantation.

L'huile d'argan est utilisée comme huile alimentaire, telle quelle ou sous forme de préparations culinaires (amlou, tagine, couscous...etc). Elle rentre également dans des préparations cosmétiques. La pulpe et les tourteaux d'argan sont donnés aux animaux, les coques sont destinées à la combustion.

Des efforts de sélection génétique sont nécessaires pour sélectionner les arbres à fruits plus riches en huile.

L'extraction d'huile, encore artisanale, mérite d'être mécanisée pour valoriser l'huile dans des préparations cosmétiques.

L'arganeraie fournit un couvert herbacé et le feuillage des arbres est donné aux animaux. Un hectare d'arganeraie est l'équivalent énergétique de 400 kg d'orge.

L'arganier offre du bois pour le chauffage et le charbon et sert également à fabriquer des ustensiles et outils pour usages familiaux ou agricoles.

La céréaliculture (orge) est la culture la plus abondante sous l'arganier. Récemment, le maraîchage a envahi les zones de plaine où il est facile d'installer une culture irriguée.

L'arganier menacé:

L'intensification de l'agriculture en plaine, le surpâturage et l'exploitation abusive du bois sont les principaux facteurs qui ont contribué à la régression de l'arganeraie. Cette régression augmente le risque d'érosion des sols, de l'avancée de la désertification et de la disparition des écosystèmes locaux.

Qu'est ce que je peux faire?

Pour favoriser la régénération naturelle de l'arganier, les actions suivantes peuvent être entreprises :

- participer à l'édification de murettes en pierre pour protéger les jeunes touffes.
- ne pas introduire le cheptel dans les zones de l'arganeraie mises en défend par le Service des Eaux et Forêts.
- semer des noix d'argan dans des endroits relativement bien protégés de l'arganeraie, tels que sous un tizra ou un jujubier.

SUJETS POUR DEBATS ET DISCUSSIONS

La réglementation de la forêt arganière donne de larges droits de jouissance aux habitants. Ces droits, qui comprennent, entre autres, le ramassage du bois mort, la cueillette des fruits et l'utilisation des sols, ne sont pas toujours compatibles avec un bon équilibre agro-forestier. Cette réglementation doit-elle être revue pour mieux protéger l'arganeraie?

Auteur: Mohamed RAHMANI

